



COVID-19 - Le vaccin inachevé...

Par [Jean-Loup Izambert](#) et [Claude Janvier](#)

Mondialisation.ca, 13 janvier 2021

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),
[Science et médecine](#), [Transnationales](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Impossible d'ignorer que Pfizer et Moderna ont créés en moins d'une année un vaccin ARN messenger décrit et salué par des médecins, des politiciens et la presse main stream comme révolutionnaire et efficace contre le Coronavirus. Une vraie prouesse ! Et une vaste fumisterie qui cache les objectifs réels de ces producteurs de « vaccins miracle ». Avec la complicité du gouvernement français.

Tout est bon pour inciter les citoyens à se faire injecter le précieux liquide. Du chef de l'Etat, en passant par les ministres, les parlementaires, les médias et une certaine caste de médecins, la propagande bat son plein. Comme si cela ne suffisait pas, un collectif d'artistes s'est formé afin de marteler le message tout en louant les vertus de ce vaccin¹. Du reste que connaissent-ils ces artistes du processus de la mise au point d'un vaccin ? Rien ! Strictement rien ! Leur démarche est guidée par le bla-bla des lobbyistes des laboratoires et des toubibs médiatiques comme Karine Lacombe, récemment promue pour recevoir la Légion d'honneur en récompense de ... Et bien, bonne question, on ne sait pas. Certainement pour son nombre d'interviews record. Elle va bientôt figurer en pôle position dans le Guinness. Pendant ce temps-là, d'autres docteurs et infirmières travaillant en milieu hospitalier nuits et jours ne bénéficieront pas de la même reconnaissance officielle. Pour ces derniers le pouvoir réserve matraques, gazages, arrestations et amendes s'ils viennent à protester contre sa politique de liquidation du système de santé publique.

Quant aux artistes engagés pour la vaccination, on retrouve entre autre Berléand² qui avait dévoilé son mépris pour le peuple et les Gilets Jaunes, et le décevant Grand Corps Malade.

En effet, avec sa chanson « Pas essentiel », on s'attendait à plus de réflexion³. Ce qui est dommage c'est que tout ce beau monde est fermement persuadé que, grâce à cette vaccination, la vie va reprendre comme avant. Retour à la normale, jouée en partition uniquement pour pipeau et violon !

Cette légion d'honneur, distribuée à tout-va comme des confettis à des enfants, ne signifie plus grand chose à part récompenser certains malfaisants. Jacques Servier, feu le grand patron des laboratoires du même nom, s'était vu remettre la décoration prestigieuse en plein scandale du Médiateur. Rappelons que pendant trente ans, de 1976 à 2009, ce produit dangereux à été prescrit à plus de 5 millions de patients. Jugement final en 2021. Un record de « rapidité » dû à l'état de délabrement avancé du système judiciaire français que mettent en évidence depuis plusieurs années les enquêtes de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Entre 220 et 300 décès à court terme et entre 1300 et 1800 à long terme⁴. Ce qui n'a pas empêché Nicolas Sarkozy, alors chef de l'Etat à

l'époque, de remettre à Servier, le 7 juillet 2009, la plaque et le cordon de grand-croix – la plus haute distinction – de la Légion d'honneur⁵, alors que la célèbre pneumologue Irène Frachon, dans son livre – *Médiateur 150 mg, combien de morts ?* – publié deux ans plus tôt dénonçait les méfaits du médicament « miracle ».

Mais revenons à ce vaccin miraculeux fabriqué en moins d'un an. Les chercheurs ont bossé nuit et jour. Quand il y a des bénéfices à faire, pas d'hésitation...

Effets indésirables graves : la question est loin d'être résolue

Le professeur Raoult que l'on ne présente pas déclare le 8 janvier 2021 que ce vaccin n'est pas la baguette magique qui va arrêter l'épidémie. Extrait de l'article « ... *Je pense que la plupart d'entre eux (les vaccins) ne présentent pas de risques à court terme. À moyen-long terme, personne ne peut le savoir sur des formes nouvelles (...) on a évalué les effets secondaires qui ne sont ni plus ni moins que ceux des autres vaccins : il ne s'est pas passé de choses extraordinaires. À moyen-long terme, personne ne peut le savoir sur des formes nouvelles (...) on a évalué les effets secondaires qui ne sont ni plus ni moins que ceux des autres vaccins : Je ne le crois pas non plus.* »⁶.

Côté Pfizer, le vaccin Covid-19 assurerait une efficacité globale de 80,2 % après la première injection, atteignant 94,1 % 14 jours après la seconde injection⁷.

Côté Vidal, la bible des médecins, au 10 décembre 2020, dans son article « Vaccin Pfizer/Biontech contre la Covid-19 : Enfin des données à analyser ! » : « *un taux de protection de 52,4 % dès la première injection* » mais surtout : « *Les questions relatives à l'efficacité qui demeurent en suspens* », « *Des effets indésirables post-injection plus sévères chez les moins de 56 ans* », « *Les questions relatives à la toxicité qui demeurent en suspens* »... Puis plus loin : « *La possibilité d'effets indésirables graves, rares ou décalés dans le temps* »⁸ ; « *La toxicité chez les moins de 16 ans, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes immunodéprimées* ». Le Vidal souligne en conclusion : « *la question d'une éventuelle toxicité à long terme se pose toujours, ainsi que celle des effets indésirables graves et rares qui pourraient survenir.* » En cas d'effets indésirables graves possibles, qui ne semblent nullement gêner ceux qui vaccinent avec ces vaccins inachevés, rendez-vous à l'hôpital s'il reste des lits hospitaliers ou au...cimetière.

Le prix de l'incompétence

Comment ignorer que le développement et la mise au point d'un vaccin prend en moyenne une dizaine d'années en respectant le principe de précaution qui permet de s'assurer qu'il soit sans danger pour l'homme avant sa mise sur le marché ?

« Des prototypes de candidats-vaccins sont mis au point en laboratoire à partir de germes, puis on lance la production pharmaceutique et on réalise les premiers tests sur des animaux. Il faut ensuite obtenir des autorisations réglementaires pour mener des essais cliniques, plus vastes sur l'Homme. »⁹

Admettons quand même que ce vaccin soit efficace à 94,1 %. Si tel était le cas, et s'il protégeait réellement les vaccinés, pourquoi obliger ceux qui n'ont pas envie d'être vacciné à l'être ? Pourquoi vouloir établir un « passeport de santé/vaccination » qui serait exigible

avant de prendre un avion, de monter dans un train, ou d'aller au spectacle ? La vérité semble ailleurs...

Nos braves artistes partant en guerre pour que tout le monde se fasse vacciner, feraient bien de revoir leurs copies. Car, s'ils s'imaginent que les salles de spectacles, les théâtres, les cinémas, et les restaurants (pour manger un petit bout en fin de soirée), vont réouvrir très vite, ils se fourrent le doigt dans l'oeil jusqu'au coude.

Comment voulez-vous que le Conseil scientifique donne son feu vert à la liberté, vu que Jean-François Delfraissy, le président du Conseil scientifique du pouvoir, a déclaré le 18 décembre 2020 que 2021 ressemblera à 2020¹⁰. Tout comme il avait déjà déclaré en 2009 qu'il allait falloir vacciner deux fois les Français contre le virus de la grippe H1N1, alors présentée comme une terrible pandémie. Terrible au point qu'elle disparut en une année presque aussi vite qu'elle avait surgit ... Coût pour l'Etat de ces prévisions aussi alarmistes qu'infondées et fumeuses : plus de 500 millions d'euros pour la seule opération vaccin dont des millions de doses seront annulées après dédommagements financiers de ses producteurs et 15 millions d'autres détruites ! Banco.

Comme le reconnut lui-même le professeur Delfraissy une fois que l'orage fût passé, il « *n'était pas un spécialiste des virus de la grippe* », pas plus qu'il ne l'est d'ailleurs aujourd'hui de ce coronavirus. Voilà qui « rassure » et laisse déjà entrevoir que la nouvelle ardoise laissée par ce régime et ses conseillers - des milliards d'euros avec un nouveau surendettement du pays - pourrait bien tomber plus vite que prévu comme des tuiles sur la place publique.

Un vaccin est normalement sensé vous immuniser contre une maladie. Si vous êtes vacciné contre le tétanos, vous êtes protégé à 100 %. Extrait du Vidal : « *La vaccination contre le tétanos est efficace à 100 % et cette maladie a quasiment disparu dans les pays, dont la France, où une politique vaccinale complète est appliquée et réalisée. De 2005 à 2017, 112 cas de tétanos ont été déclarés en France - sois moins de 10 par an.* » Si le vaccin contre la Covid-19 ne peut être efficace à 100% en 2021, aucun de ses fabricants ne peut garantir sa sûreté. Ceux-ci ne s'étendent pas sur ses possibles effets secondaires. Comme on les comprend.

Si le vaccin vous rend malades, on y est pour rien...

Une réunion du comité consultatif de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis intitulée *Vaccins et produits biologiques connexes* qui s'est tenue le 22 octobre 2020 n'a-t-elle pas listé 22 conséquences négatives possibles, y compris la mort, avec ces vaccins alors en cours d'élaboration ?¹¹ Cette liste, projet de travail sur les événements indésirables très graves pouvant survenir, n'incluait pas tous les effets négatifs mineurs et non étudiés sur la santé qui résulteront de ces injections pour une raison simple : ceux-ci ne peuvent apparaître qu'au bout de plusieurs années.

Voilà qui explique pourquoi les dirigeants de ces transnationales de la pharmacie ont été jusqu'à solliciter très fortement la Commission « européenne » afin qu'elle les décharge de leurs responsabilités sur les effets secondaires. Extrait de l'article LCI du 22 septembre 2020 : « *Le 27 août, la Commission européenne a confirmé être en discussion avec les laboratoires* » sur ce sujet. Ces clauses sont ainsi en discussion afin de « *compenser les risques élevés pris par les laboratoires* ». Risques élevés ? Risques de pertes de profits

faramineux par la vente de vaccins qui ne peuvent qu'être inachevés dans leur conception au moment de leur mise sur le marché ? Non, risques financier pour des effets secondaires liés à « *une éventuelle toxicité à long terme (qui) se pose toujours* » en début d'année 2021 « *ainsi que celle des effets indésirables graves et rares qui pourraient survenir.* » Et c'est justement pourquoi « *les contrats d'achat anticipé prévoient que les états membres de l'UE indemnisent les fabricants pour les responsabilités encourues dans certaines conditions.* »¹²

Cerise sur le gâteau, ces vaccins ne garantiraient qu'une immunité de quelques mois, variable selon les fabricants. Ensuite rebelote pour une injection et jackpot pour Pfizer, Moderna et les autres.

On imagine mal que des producteurs de vaccins assurés de l'efficacité et de la sûreté de leurs produits aillent quémander l'aide d'un Etat qu'ils ne cessent de stipendier au nom de la « *libéralisation des entreprises* » et auquel ils reprochent un prétendu « *interventionnisme* » pour qu'il prenne à sa charge les déboires qui pourraient survenir après l'injection de leur « *vaccin révolutionnaire* »...

Aussi, nul besoin d'être un grand devin pour deviner que le délire confinementaire avec port du masque et couvre feu va continuer alors que le mardi 12 mars 2020, l'inénarrable Directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, déclarait que « *98% des gens guérissent* » de la Covid-19. Et attention, en matière de coronavirus le haut fonctionnaire Jérôme sait de quoi il parle : c'est lui qui annonça le 3 février 2020 qu' « *il n'y a pas d'épidémie en France, même pas de chaîne de transmission dans notre pays et aucune circulation du virus sur le territoire.* » Le jour même la France comptait ses six premiers cas confirmés porteurs du virus SRAS-CoV-2, 57 le 29 du même mois et 191 avec le premier décès le 3 mars !

Notre enquête

Se soigner ? Du repos chez soi, et pour aider, du zinc, de la vitamine D, de la vitamine C, de l'aspirine ou du Doliprane^{13, 14}. Mais alors que devient l'Hydroxychloroquine, interdite par la « *sinistre* » de la Santé Buzyn aux médecins généralistes bien que ceux-ci parviennent à soigner des malades à l'hôpital s'ils sont traités dès les premiers symptômes ?

Difficile de s'y retrouver dans les affirmations les plus contradictoires qui agitent la communauté scientifique auxquelles s'ajoutent les fausses nouvelles diffusées par le Premier ministre et certaines administrations. Rien d'étonnant pourtant puisque ce coronavirus est nouveau pour les chercheurs, du moins pour ceux qui ne travaillent pas à la mise au point d'armes biologiques offensives dans l'un de ces laboratoires de l'armée des Etats-Unis échappant à tout contrôle international. Mais ceci est une autre histoire, celle de guerres biologiques et chimiques qui ne commencent ni en République populaire de Chine, ni en France mais au cœur de la Maison Blanche...

Nous sommes journalistes et non scientifiques et notre rôle est de rapporter avec rigueur à la population les informations et les idées qui circulent dans la société. Nous n'avons pas la prétention d'affirmer ce qu'il faut faire ou ne pas faire au plan médical ainsi que s'y ridiculisent des éditocrates parisiens et autres médecins imaginaires autoproclamés qui se répandent dans des médias dont les transnationales de Big Pharma sont l'un des principaux annonceurs. Par contre nous avons la détermination inébranlable de dénoncer les fausses informations, d'où qu'elles viennent, en nous appuyant sur des sources fiables - Insee,

CNRS, Inserm, etc. -, en vérifiant et croisant leurs données et en analysant les faits avec le nécessaire recul.

La pratique rigoureuse de l'enquête journalistique implique de suivre la « règle des trois principes » : bannir toute idée reçue, ne faire confiance à personne, vérifier les informations par recoupements. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que ce gouvernement ment à l'opinion publique lorsqu'il prend prétexte d'une prétendue virulence du virus pour imposer de nouvelles mesures qui détruisent le contrat social français. Parvenu à ce stade de mensonge d'Etat, ce gouvernement n'a plus d'autre choix que d'entretenir la peur pour endiguer la révolte qui menace et permettre aux sociétés transnationales de la pharmacie d'écouler leurs millions de doses de vaccins autant inutiles qu'inachevés.

Vous doutez ?

Fausses informations gouvernementales

Un nouvel exemple de l'esbroufe gouvernementale appert en début d'année 2021 : le nombre de personnes contaminées par la Covid-19 annoncé en décembre 2020 par le gouvernement, son ministre de la santé et son administration, et relayé par la plupart des médias, est de 1068 cas confirmés par semaine par million d'habitants. Cette statistique est diffusée par la plateforme ouverte des données publiques françaises (www.data.gouv.fr, <https://LaFibre.info/Covid19>, *Comparatif du nombre de cas Covid-19 par semaine entre pays rapporté par million d'habitants*, mise à jour du 06 décembre 2020 à 17h.)

Or, si l'on examine de près les chiffres du réseau *Sentinelles* de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) composé de 1200 cabinets médicaux sur tout le territoire, ce rapport s'avère bien différent : 14 cas pour 100 000 personnes soit environ 140 cas pour un million d'habitants. Huit fois moins ! Rappelons que le taux de *Sentinelles* correspond aux *vrais malades symptomatiques* rencontrés dans les cabinets médicaux et testés. Ainsi que l'indique le réseau *Sentinelles* dans son bulletin sur la situation observée pour la semaine 53 - du 28 décembre 2020 au 03 janvier 2021-, « *à partir des données cliniques et virologiques concernant les cas d'IRA (NdA : Infections respiratoires aiguës) vus en consultation de médecine générale, il est possible d'estimer la part de ces cas dus au COVID-19.* » En semaine 53 à cheval entre décembre 2020 et janvier 2021, « *aucun prélèvement n'a été testé positif au SARS-CoV-2 (COVID-19) parmi les prélèvements analysés. Ceci permet d'estimer que le taux d'incidence des cas d'IRA dus au SARS-CoV-2 (COVID-19) vus en médecine générale serait inférieur à 14 cas pour 100 000 habitants, représentant moins de 9 097 nouveaux cas de COVID-19 ayant consulté un médecin généraliste.* » Précision de l'Inserm : « *Cette estimation est stable par rapport aux semaines précédentes.* » Quel média vous a rapporté ces faits et cette « *stabilité par rapport aux semaines précédentes* » ?... Le seuil épidémique étant de 150 à 200 cas pour 100 000 personnes, il est permis d'affirmer que le virus est en voie de disparition.

Aussi, la troisième vague, le reconfinement, le couvre-feu et autres mesures annoncées par le gouvernement à grand renfort de médias semblent n'avoir qu'une raison d'être : entretenir la peur pour écouler le stock de millions de doses de vaccins ! Olivier Veran, ministre des Solidarités et de la Santé, ne tient visiblement pas à jouer « Bachelot 2 le retour » sur les traces de la « sinistre » de la Santé du gouvernement Fillon. Rappelez-vous : en 2010 celle-ci, suivant à la lettre les conseils du même Jean-François Delfraissy et de son équipe pour contrer la grippe H1N1, s'était retrouvée avec des dizaines de millions de doses de vaccins inutiles...

Les « profiteurs pandémiques »

Ceux qui depuis le début de l'année 2020 n'arrêtent pas de diffuser des annonces gouvernementales et d'administrations sans les vérifier puisqu'émises par des sources officielles – donc *a priori* crédibles – se retrouvent, devant les arguments que nous présentons aux lecteurs, seuls et démunis avec le sentiment d'avoir été trompés par le pouvoir et ses représentants pour les plus honnêtes et professionnels d'entre eux. Si, si, il en existe encore... Si des erreurs peuvent survenir dans la création et la diffusion d'informations, celles-ci répétées dans le temps sur un même sujet façonnent ce qui s'appelle un mensonge d'Etat.

Ceux qui en font les frais ?

Les professionnels de la santé et, d'une manière générale, les salariés des entreprises, les transporteurs, commerçants, artisans, hôteliers-restaurateurs, patrons de boîtes nuits, autocaristes, TPE et PME-PMI, les professions du spectacle et de l'événementiel, les salles de sports... Bref, tous les entrepreneurs et indépendants, qui grâce à leur travail et à leur dur labeur font vivre leurs familles et donnent de la convivialité à notre nation sont en train de disparaître.

En revanche, comme nous le montrons dans *Le virus et le président*, les « profiteurs pandémiques » se portent plutôt très bien. Parmi eux, les sociétés transnationales du CAC 40 – dont celles de la pharmacie – qui, tout en réalisant les plus importants chiffres d'affaires reçoivent, bon an mal an, plus de 200 milliards d'euros de subventions publiques et d'exonérations fiscales de l'Etat et de l'Union dite « européenne » et continuent de coter à la hausse en Bourse tout en tuant des milliers et des milliers d'emplois en France. C'est un peu aussi pourquoi nous disons que lorsque le président Macron qui a consacré son temps, depuis qu'il s'est assis en 2012 près de l'ancien président François Hollande, a privatiser l'économie, créer du chômage, réduire encore le système de santé publique, endetter le pays, déclare vouloir « *reconstruire une économie forte et souveraine* » c'est un peu comme si une dinde fêtait Noël.

Le livre qui dérange

Le virus et le président n'oublie pas ces fauteurs de crise tant sanitaire qu'économique et financière. Vous y lirez comment les privilégiés du système se gavent des richesses de notre beau pays avec le concours de parlementaires qui, pour la plupart, ne sont plus que des sortes de greffiers de la Commission « européenne » qui confinent le budget de la Santé publique dans l'une des dernières places du budget de l'Etat. Pendant que la France du travail et de la création perd sa santé jusqu'à l'agonie sur l'une des toutes premières marches du podium du taux de suicide d'Europe occidentale, des profiteurs sans scrupules la pillent en flux tendu 24 heures sur 24. La fable du « vaccin miracle » inachevé contre la Covid-19 ne raconte pas une autre histoire que celle des manigances de ces accapareurs à la recherche de profit maximum immédiat quelles qu'en soient les conséquences pour le peuple.

Ce vol noir de corbeaux sur le pays qu'ils enchaînent à coups d'ordonnances de l'Union « européenne » et de lois liberticides et anti-sociales est le tableau « idyllique » annoncé par Klaus Schwab, le fondateur de Davos et de son Forum Economique Mondial, ainsi qu'il l'explique dans son livre, *Covid-19 : la grande réinitialisation*. C'est écrit noir sur blanc et ce n'est pas complotiste. C'est une réalité qui est en train de s'étendre, comme une gangrène

malfaisante à toute la planète¹⁵. Aussi, le temps de la perte, de la désespérance et du silence est révolu. Place à la réflexion, au débat et à l'action !

Notre livre *Le virus et le président*, (IS Edition, www.is-edition.com), qui vient de sortir souhaite y contribuer, peut vous éclairer, vous permettre de comprendre comment et pourquoi le pouvoir vous trompe, favoriser le débat, inciter à rechercher et à écrire les propositions qui permettront de changer de cap. Enquêtes minutieuses, faits, chiffres, zestes d'humour¹⁶...

Le vaccin inachevé ? Comme pour ses promoteurs et propagandistes, au vu de ce qui précède, vous aurez deviné notre position.

Jean-Loup Izambert et Claude Janvier

Image en vedette : pixabay.com

Notes :

1. <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/appele-de-200-artistes-pour-la-vaccination-c-est-le-seul-moyen-de-sortir-de-ce-bordel/ar-BB1cyLhj?ocid=msedgdhp> et <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/covid-19-l-appel-de-200-personnalites-de-la-culture-qui-veulent-s-e-faire-vacciner-06-01-2021-8417619.php>
2. <https://www.lefigaro.fr/cinema/ils-me-ont-ch-francois-berleand-s-explique-devant-des-gilets-jaunes-20191209>
3. <https://www.youtube.com/watch?v=NencPkx7qgY>
4. https://www.lepoint.fr/justice/proces-mediator-dernier-round-07-07-2020-2383304_2386.
5. <https://www.nouvelobs.com/societe/20111010.OBS2124/nicolas-sarkozy-et-la-legion-d-honneur-le-revers-de-la-medaille.html>
6. <https://www.lindependant.fr/2021/01/08/covid-19-pour-didier-raoult-le-vaccin-est-pas-la-baguette-magique-qui-va-arreter-lepidemie-9299989.php>
7. <https://www.vidal.fr/actualites/26337-vaccin-pfizer-biontech-contre-la-covid-19-enfin-des-donnees-a-analyser.html>
8. <https://www.vidal.fr/actualites/26105-vaccins-contre-la-covid-19-doit-on-s-inquieter-du-risque-de-maladie-aggravee-chez-les-personnes-vaccinees.html>
9. <https://www.santemagazine.fr/traitement/medicaments/vaccins/vaccins-contre-le-coronavirus-quelles-differences-pour-qui-quand-873097>
10. <https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/covid-19-jean-francois-delfraissy-2021-ressemble-ra-a-2020-7091792>

11. FDA U.S., Food & Drug Administration, Steve Anderson, VRBPAC, meeting October 22, 2020. Vaccines and Related Biological Products Advisory Committee (VRBPAC), October 22, 2020. Meeting Announcement. *La FDA révèle une longue liste de problèmes de santé graves pouvant résulter de la vaccination contre le covid-19, y compris la mort*, par Lance D. Jolmage, Natural News, mercredi 09 décembre 2020.

12. <https://www.lci.fr/sante/vaccins-contre-le-covid-19-les-laboratoires-seront-ils-vraiment-decharges-de-toute-responsabilite-en-cas-d-effets-secondaires-2165265.html>

13. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/collectif-medecins-preconise-utilisation-vitamine-du-zinc-prevenir-formes-graves-covid-1908356.html>

14. https://www.bfmtv.com/sante/en-combien-de-temps-guerit-on-du-coronavirus_AN-202003120174.html

15. <https://blogs.mediapart.fr/semcheddine/blog/011220/covid-19-grande-reinitialisation-ou-insurrection-des-consciences> et <https://lecourrierdesstrategies.fr/2020/12/29/le-great-reset-annonce-t-il-la-fin-du-travail-independant/>

16. <https://www.is-edition.com/actualites/parution-le-virus-et-le-president-jean-loup-izambert-claude-janvier/>



« Le virus et le Président » paraît aux formats papier comme numériques (formats ePub, Mobi/Kindle et PDF), dans tous les réseaux de librairies via les distributeurs Hachette Livre (livre imprimé) et Immatériel (eBooks).

Quelques liens pour commander le livre :

Librairie IS : <https://www.is-ebooks.com/produit/194/9782368452905/le-virus-et-le-president>

Amazon

: <https://www.amazon.fr/virus-Pr%C3%A9sident-Enqu%C3%AAtre-tromperies-lHistoire/dp/2368452893>

Fnac : <https://livre.fnac.com/a15528388/Jean-Loup-Izambert-Le-virus-et-le-President>

[COMMANDER LE LIVRE](#)

Les auteurs :



Jean-Loup Izambert est journaliste d'investigation indépendant (économie, finance et politique), collaborateur de médias français et étrangers et écrivain. Plusieurs de ses ouvrages ont défrayé la chronique: «Le krach des 40 banques », « Le Crédit Agricole hors la loi ? », « Crédit Lyonnais, la mascarade », « Faut-il brûler l'ONU ? », « 56 - Tome 1 : L'État français complice de groupes criminels », « 56 - Tome 2 : Mensonges et crimes d'État » et enfin « Trump face à l'Europe ».



Claude Janvier est écrivain polémiste. Un rien provocateur, doté d'un humour noir et disciple de Pierre Desproges, il est l'auteur de trois livres « coups de gueule ». Depuis quinze ans, il fouille, déterre, décortique et analyse l'actualité afin de mettre à jour les véritables informations. Il intervient notamment sur Sud Radio, Agoravox, Les Moutons Enragés, Le blog à Lupus, Réseau International, Stratégika, Mondialisation.ca, Planetes360 et bien d'autres. Un beau parcours dans l'hôtellerie et la restauration lui a permis de développer son sens de l'observation. Il reste fidèle à sa devise : « Je râle donc je suis ».

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Jean-Loup Izambert](#) et [Claude Janvier](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Jean-Loup Izambert](#) et [Claude Janvier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca